



TAMMSBAR

REVÊTEMENT ÉPOXYDIQUE POUR RETOUCHES SUR BARRES D'ARMATURE

DESCRIPTION

TAMMSBAR est un revêtement époxydique liquide, à deux composantes et thermodurcissable qui mûrit à la température ambiante. Le produit est conçu pour la réparation des éraflures, rayures, dommages ou imperfections à la surface des revêtements époxydiques en poudre liés par fusion. TAMMSBAR utilise les plus récentes technologies d'atténuation de la corrosion afin d'assurer une longue durée de vie. Il est facile à appliquer sur les barres d'armature avec un pinceau, un rouleau ou un vaporisateur, à l'atelier ou sur le terrain. TAMMSBAR satisfait aux exigences rigoureuses de la norme ASTM D 3963 à titre de composé de rapiéçage.

DOMAINES D'APPLICATION

- Réparation des éraflures, rayures, coupures et jointures sur les barres d'armature recouvertes
- Réparation des imperfections sur des matériaux recouverts d'époxyde en poudre lié par fusion

DONNÉES TECHNIQUES

Propriétés du matériau à 24 °C

Rapport de mélange, volume 1:1
 Viscosité une fois malaxé, cps..... 1500
 Formation de gel, minutes 45 à 60
 Sec au toucher, heures 4 à 5
 Flexibilité, essai de pliage sur mandrin de 3,2 mm (1/8 po) passe
 Temps d'induction aucun
 COV < 50 g/litre

TEST	RÉSULTAT
Perméabilité aux ions de chlorure Épaisseur du revêtement : 0,2 mm (8 mils), test de 45 jours FHWA-RD-74-18, section 4.1.3 ASTM D 3963 (A1.4.1)	Concentration cumulative d'ions de chlorure infiltrés à travers la pellicule : passe
Écaillage dû au sel Épaisseur du revêtement : 0,2 mm (8 mils), test de 400 jours ASTM B 117 ASTM D 3963 (A1.4.2)	Pas de boursouffures ou de piqûres de rouille
Résistance chimique Épaisseur du revêtement : 0,2 mm (8 mils), test de 28 jours ASTM G 20 ASTM D 3963 (A1.4.3)	Pas de boursouffures ou de piqûres de rouille

Apparence : TAMMSBAR est vert pâle, de manière à s'harmoniser à la couleur standard de l'acier d'armature recouvert d'époxyde.

EMBALLAGE

TAMMSBAR est offert en unités de 0,5 litre et de 1,9 litre.

DURÉE DE CONSERVATION

Deux ans dans son contenant d'origine non ouvert.

RENDEMENT

Le rendement de TAMMSBAR est de 2,9 à 4,3 m²/litre (120 à 175 pi²/gal), avec une épaisseur finale de la pellicule de 0,2 à 0,3 mm (8 à 12 mils).

Note : Les rendements sont approximatifs et ne doivent être utilisés qu'à des fins d'estimation. La température et la texture de la surface déterminent la quantité de matériau nécessaire.

MODE D'EMPLOI

Préparation de la surface : Les surfaces d'acier doivent être propres, sèches et exemptes d'huile, de graisse, de poussière, d'écaillés, de rouille, de revêtements endommagés par la réparation et d'autres contaminants qui pourraient nuire à l'adhésion.

Malaxage : Prémélanger les Parties A et B de TAMMSBAR séparément, puis combiner une part par volume de Partie A avec une part par volume de Partie B dans un contenant propre et sec. Racler les côtés du contenant au moins une fois pendant le malaxage. Malaxer jusqu'à ce que le mélange soit uniforme. Ne pas aérer pendant le malaxage. Mélanger uniquement la quantité de matériau qui pourra être utilisée pendant la durée de vie en pot.

Application : Pour des résultats optimaux, la température ambiante et celle de la surface devraient être supérieures à 10 °C. La température d'application minimale est de 4 °C. TAMMSBAR peut être appliqué avec un pinceau, un rouleau, un vaporisateur standard ou un vaporisateur sans air comprimé. Appliquer sur les barres d'armature de manière à couvrir complètement la zone à retoucher et s'assurer de chevaucher sur le revêtement en poudre existant. Laisser TAMMSBAR sécher avant la manutention et l'entreposage.

NETTOYAGE

Nettoyer les outils et l'équipement d'application avec de l'acétone immédiatement après leur utilisation. Nettoyer les déversements et les gouttes à l'aide de ces solvants avant qu'ils ne sèchent. Une fois séché, TAMMSBAR doit être enlevé au moyen d'une abrasion mécanique.

PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- Entreposer à une température se situant entre 10 et 32 °C.
- Ne pas diluer.
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité avant l'utilisation.

Révision : 11.14

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant six mois à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.